



Compte rendu du CHSCT du 22 septembre 2020 (tenu en distanciel)

COVID 19

– La situation sanitaire à la DDFiP 74 ce mardi 22/09 fait état d'1 agent en quatorzaine et de 0 agent ayant le COVID19.

– La Direction nous informe qu'une dotation supplémentaire de 5 masques réutilisables est en préparation, ainsi chaque agent aura à sa disposition 10 masques lavables.

– Une commande de 20 masques inclusifs (transparents) est en cours d'acheminement pour les collègues malentendants.

Ils pourront ainsi les fournir à leurs contacts au sein de la sphère professionnelle.

Les OS ont, de plus, initié une commande supplémentaire de masques inclusifs.

Afin d'en disposer, vous pouvez vous rapprocher de votre chef de service ou de l'équipe de prévention.

– Petite digression, pour aborder le budget du CHSCT :

Un budget conséquent a été débloqué pour une commande complémentaire de plexiglass afin d'équiper les bureaux non encore pourvus. Ceci venant en plus des achats courants de matériels spécifiques pour les agents (bureaux, chaises et souris ergonomiques)

Vous pouvez vous rapprocher de votre chef de service pour en faire la demande si vous n'êtes pas encore appareillé.

– A notre demande, des distributeurs de gel hydroalcoolique seront mis à disposition des agents au niveau des bornes de pointage (seuls les grands sites en seront pourvus dans un 1^{er} temps)

– Pour finir sur le sujet, **plusieurs mesures** ont été demandées par les représentants du personnel.

* Bien faire respecter la pose toutes les heures pour les personnels à l'accueil.

* Vérifier la qualité et le nombre de passage des agents d'entretien.

* Permettre des horaires aménagés pour éviter les heures de pointe dans les transports en communs.

Autres points (en bref)

– Extincteurs et trappes de désenfumage de Seynod :

Suite aux remarques des OS sur certains extincteurs périmés, le remplacement de ces derniers est **enfin** prévu, ainsi que le ré-armement de la trappe.

– La fusion des PCE Annemasse/Thonon :

les OS ont pointé du doigt les conditions matérielles de cette fusion/déménagement avec, entre autres, une interrogation sur le respect des surfaces attribuées à chaque agent, ainsi qu'à l'accompagnement des nouveaux collègues. Nous avons passé en revue tous les dysfonctionnements déjà pointés dans l'avis écrit rendu par le CHS en mai 2020 (amiante, incendie, risque électrique) et avons demandé des justificatifs de mise en conformité des installations.

- La présentation des rapports sur les sites des Marquisats et de la Cité administrative a permis la mise en exergue par les OS de nombreux points de dysfonctionnement.

Une demande, insistante, de suivi des points les plus problématiques a été formulée par les représentants du personnel.

-Présentation du dispositif de vidéo surveillance mis en place dans les locaux rue de la gare. Aucune remarque particulière pour cette continuation de mise en sécurité des locaux de la DDFiP74.